

UN JOURNAL CATHOLIQUE DANS
UNE PAROISSE C'EST UNE MIS-
SION PERPETUELLE. LEON XIII



FONDÉ EN 1893

PUBLIÉ LE MARDI DE CHAQUE
SEMAINE

ABONNEMENT

POUR LE CANADA

Un an.....\$1.00
Six mois......75

POUR LES ETATS-UNIS

Un an.....\$1.50
Six mois......75

POUR L'EUROPE

Un an.....\$1.50
Six mois......1.00

Les abonnements sont payable
d'avance.

Pour cesser de recevoir le jour-
nal, il faut donner avis au moins un
mois avant l'expiration de son a-
bonnement et payer tous les arré-
rages.

Ceux qui changent d'adresse
devient nous donner l'ancienne aus-
si bien que la nouvelle.

Adressez toutes lettres, corres-
pondances, etc., à

L'IMPARTIAL
Tignish, Ile du Prince Edouard

L'IMPARTIAL

Tignish, Mardi, 1 Dec. 1908

Le Devoir

On ne vit que pour faire son de-
voir et la seule chose qu'on puisse
demander à la vie, c'est qu'elle
fournisse à chacun le moyen de fai-
re son devoir, puisque c'est unique-
ment dans l'accomplissement du de-
voir que nous trouverons l'honneur
et la joie de notre vie.

Or, la conscience nous révèle la
notion de la loi morale, règle de no-
tre vie elle nous a obligés, liés, mais
par un lien qui ne ressemble à au-
cun autre. Elle affirme que nous
devons faire ceci et non pas cela,
que nous devons le faire, mais que
nous pouvons ne pas le faire; et
qu'on ne le fit pas, nous avons tort.
Elle enseigne donc l'existence d'une
loi morale qui est respectable, mé-
me quand elle n'est pas respectée,
même quand elle est violée.

Pascal a dit : "La raison com-
mande bien plus impérieusement
qu'un maître car en désobéissant à
l'un ou n'est que malheureux, et
en désobéissant à l'autre, on est un
sot". La raison, c'est-à-dire la
conscience morale, commande plus
impérieusement encore, et en lui
désobéissant, non seulement on est
un sot, mais on est encore un mal-
honnête homme.

En lui désobéissant, on la sup-
prime et on l'anéantit autant que
cela dépend de soi, mais elle de-
meure et nous domine, elle subsiste
et nous condamne.

Vous avez beau faire et beau
dire, cette obligation morale est
dans l'humanité, elle est un fait
indéniable, indiscutable.

Qui dit obligation, dit assujettis-
sément dépendance, dépendance
qui n'abaisse pas, mais qui élève
toujours parce que ce qui nous
domine moralement nous est supé-
rieur, vaut mieux que nous et ne
s'adresse pas à nous tyranniser,
mais pour obtenir de nous une libre
soumission.

La loi, l'obligation, le devoir
exige notre adhésion intime, notre
moi tout entier, notre respect, no-
tre amour.

Cette obligation étant souverainement
raisonnable et bonne, son empire
doit être absolu, et en nous y
soumettant non point par la force
mais librement, nous nous gran-
dissons, nous nous élevons, nous
nous ennoblissons.

Sans doute les passions, les pré-
occupations qui viennent des choses
et des hommes pourront bien sou-
vent obscurcir en nous la notion
claire et nette de cette obligation
n'en demeurent pas moins sacrées.

De ces considérations émises il
ressort que nous devons plaindre et

condamner la conduite d'une foule
d'âmes qui vivent au gré de leurs
caprices, et, au lieu de se soumettre
aux exigences de loi violentent la
loi pour la soumettre aux exigences
de leur égoïsme et de
leurs passions ou de leur
mondanisme, ne savent jamais don-
ner pleine adhésion de leur cœur
aux événements heureux ou mal-
heureux qui sont l'expression de
la volonté divine; ont toujours le
murmure sur les lèvres ou le blas-
phème au cœur, dès qu'il y a oppo-
sition entre les tendances de leur
nature, de leurs sens, de leur cœur
et les saintes exigences du devoir.

Ce spectacle attristant est peut
être trop fréquent.

Ah ! qu'elle est grande et redou-
table la responsabilité de ceux qui
président au foyer. Ne les obli-
geons jamais à relâcher la discipli-
ne. Déplorons que le respect divin
du père et de la mère s'en aille plus
vite, et que si peu de gens s'ingé-
nient à le reconstruire, n'y faisons
donc jamais la moindre brèche : par
cette porte dérobée entreraient, un
jour ou l'autre toutes les passions
ennemies du devoir.

Ayons en tout le culte du devoir ;
c'est l'expression nette et indubita-
ble de la voix de la conscience et de
la volonté de Dieu.

Le devoir c'est la vertu, c'est
l'honneur, c'est la joie, c'est la
vie.

La Prochaine Session Federale

Le gouvernement a commencé à
préparer le programme de la pro-
chaine session, programme qu'il
complètera à la fin du mois pro-
chain.

On proposera aussi un bill pour
la création d'un ministère du tra-
vail, séparé, l'adoption de ce bill
précéderait la rentrée dans le cabinet
de M. McKing.

Il est possible qu'on propose à la
législation, l'amendement des ré-
glementations pour la discussion des af-
faires publiques, afin d'empêcher
de traîner, inutilement, les débats
en longueur. Le gouvernement n'a
pas l'intention de paralyser la dis-
cussion franche et libre de toutes les
mesures, mais on a suggéré le be-
soin d'un palliatif pour obvier à la
longueur désordonnée qu'ont prise
les débats de la dernière session.
On suggère aussi d'adoption de ré-
glementation analogues à ceux du sys-
tème anglais déterminant des limi-
tes fixes pour la votation de bills li-
tigieux.

On espère que la prochaine ses-
sion sera plus courte que la session
dernière.

Les sessions sont trop longues.
Il est temps assurément de prendre
une nouvelle orientation et de met-
tre fin aux abus.

Le débat le plus long et le plus
animé sera sans doute celui qu'oc-
casionnera le rapport de l'enquête
sur l'administration du ministère
de la marine.

ON ECRIT D'HALIFAX

On mande d'Halifax à la date du
15 :

Devant le juge en chef Town-
send. L'appel des conservateurs
contre l'ordre du juge McGillivray
refusant un recompte de bulletins
dans l'élection de Cap Bréton Nord
est venu devant le juge Townsend
qui a mis en demeure le juge Mc-
Gillivray d'établir les raisons sur
lesquelles ce refus est basé.

Ce qu'il y a d'extraordinaire dans
cette affaire, c'est que le juge Mc-
Gillivray avait d'abord accordé le
recompte demandé, puis a annulé
sa propre décision pour vice de for-
me.

Une autre curiosité de l'affaire,
c'est que le juge McGillivroy, qui
n'avait juridiction que pendant l'in-
térim, dans le district en question,
se trouve maintenant sans jurisdic-
tion par suite de la nomination d'un
juge titulaire pour ce district.

Ces questions seront discutées
devant le juge en chef vendredi
prochain.

La Vie Catholique dans L'Uruguay

Une lettre de Montevideo à l'"U-
nion", de Milan, révèle un état de
choses encourageant pour l'Eglise,
dans la république de l'Uruguay.
Les cercles catholiques, fondés il y
a une vingtaine d'années par le sé-
nateur Bouza et l'Italien M. Tor-
rielli, sont en pleine prospérité.
Le cercle central de Montevideo ne
compte pas moins de 5,000 mem-
bres et dispose d'un capital de \$40,000.

Les membres de ce cercle bénéfi-
cient de nombreux avantages : En
cas de maladie, ils ont droit à l'as-
sistance médicale et s'il s'agit d'une
maladie ou infirmité rendant le tra-
vail impossible, un fonds de retrai-
te leur assure, pourvu qu'ils soient
membres actifs, une paye de 3.50
francs par jour.

Plus de 24 cercles sur le modèle
de celui de Montevideo ont été ins-
tallés dans les campagnes et comptent
maintenant 1,000,000 d'habi-
tants est tout à fait respectable.

Mais le catholicisme social ne vi-
se pas seulement au relèvement ma-
tériel de l'individu, il prétend ren-
dre plus vigoureuse sa vie intellec-
tuelle et morale. C'est dans ce but
que les cercles catholiques ouvriers
fournissent à leurs membres tout
ce qui peut contribuer à l'agrément
de l'étude : salle de lecture, biblio-
thèques, cours du soir pour les en-
fants des membres du cercle, cours
de dessin, d'arithmétique d'instruc-
tion religieuse, etc. Tout cela, sans
compter un journal récemment fon-
dé, qui propage dans les foyers la
saine doctrine de l'Évangile.

Ces cercles catholiques ouvriers
ont déjà tenu des congrès où furent
traitées des questions d'un très ac-
tuel intérêt, comme celles des jar-
dins et des logements ouvriers, du
repos dominical, des syndicats ru-
raux, etc.

Les catholiques de l'Uruguay
suivent avec intérêt le mouvement
social d'Europe. La fondation de
la Semaine Sociale de France a ex-
citée chez eux une vive sympathie,
et chaque année ils s'y sont fait re-
présenter par quelques délégués.
Ceux-ci, de retour au pays, font
part aux camarades du résultat de
leurs informations. Aux séances de
la Semaine Sociale de Marseille
ils avaient quatre représentants
dont M. l'abbé Ludovic Ceyte,
missionnaire français de l'Uru-
guay.

En veulent-elles ?

Des femmes réclament le suffrage
politique, en Angleterre.

D'autres n'en veulent point. Cel-
les-ci ont formé une ligue : "The
Women's National Anti-suffrage
League."

Des femmes distinguées de toutes
les villes et campagnes d'Angleter-
re en font partie. Elles prétendent
que la plupart des griefs qu'elles
avaient contre les lois anglaises
n'existent plus et que, partant, elle
n'ont que faire du droit de suffra-
ge.

"Rire des suffragettes, les igno-
rer, comme une triste plaisanterie,
c'est faire leur affaire, puisque c'est
les laisser seules pour représenter
l'élément féminin anglais", dit la
secrétaire de la ligue anti-suffragis-
te, qui ajoute :

"Si la femme fait bien et consci-
encieusement ce qu'elle doit faire,
si elle est bonne épouse, bonne mè-
re, bonne amie, si elle s'occupe de
choses domestiques, de la société et
des choses de l'esprit, comme elle
le doit faire, quel temps lui reste-t-
il pour se préoccuper de la politique
impériale ?"

Les femmes d'Angleterre, avant
d'obtenir le droit de vote, devront
s'entendre ; autrement, elles n'y at-
teindront pas.

Et dans le moment, elles ne sem-
blent pas savoir au juste si elles le
désirent obtenir.

M. Asquith ne le leur donnera
pas, assurément, dans de telles con-
ditions.

CADAVRE TROUVÉ DANS UN BUISSON

North Bay, Ont., 17 —Des fer-
miers engagés sur des terres, non
loin de Callender, ont découvert un
squellette humain dans un buis-
son.

Le coroner M. Murphy a tenu
une enquête à Callender, et le jury
croit que le défunt a trouvé la mort
dans un moment de folie. L'audi-
teur de la Couronne, Browning, a
apporté le fait au département de
l'auditeur général. Avec plusieurs
objets on a trouvé une petite ins-
cription sur laquelle on lisait ces
mots : "Lizze Dalton, souvenir de
ton ami Jos. Ryan, 1906."

On a retrouvé près des os de l'in-
fortuné une petite pièce ressemblant
beaucoup à une balle de pistolet.

Cette affaire est très compliquée,
et tout à fait mystérieuse.
On est à faire des recherches.

"La Ste. Cecile" au College Sainte-Anne

Programme

Fete Religieuse

MESSE

Entrée Marche des Veilleurs de nuit (Lefebure Wély)
Kyrie (sons bonitatis)
Gloria (magnae Deus potentiae)
Sermon par le R. Père LeBouter
Offertoire Jesu, Rex admirabilis (Palestrina)
Sanctus (Cum jubilo)
Élévation (en ré b) de Alexis Guilman
Agnus (omnipotens genitor Deus)
Communion Méitation (en la b) de Mendelssohn
Sortie Grande Marche des Cadets (Schuman)

SEANCE RECREATIVE ET MUSICALE

IÈRE PARTIE

Welcome G. S. Fanfare
Les dernières Feuilles " "
Le mal de dents, chanson M. LeBlanc
La Fanfare de Nonancourt (Scène comique)
Le Corso Blanc, polka Orchestre

THE MUSICAL BORE

A COMEDY

Harry Hackett, an actor J. Vautour
Dick Dismal, an amateur violonist A. AuCoin
Fleeca, a lawyer A. Daigle

IIÈME PARTIE

Petite Fleur, Valse Fanfare
Une balçoire M. Landry
Fleurs et Sourires, Valse Orchestre

L'OURS ET LE PACHA

COMEDIE

Shahababam, pacha M. Landry
Marécot, son conseiller M. LeBlanc
Lagingeole, montreur d'ours J. Vautour
Tristapatte, son associé A. AuCoin
Mohammed seigneur turc D. Comeau
Zébulé " A. Comeau
Ali, garde L. Comeau
Groupe de Seigneurs " "

J'avais toujours rêvé d'une fête de Sainte Cécile, où, le
matin, les voûtes de notre chapelle résonneraient des plus
beaux chants religieux, tandis qu'une séance récréative et
musicale remplirait la soirée, unissant ainsi l'art religieux
et l'art profane en l'honneur de la céleste patronne. Ce
rêve s'est réalisé cette année. La fête de Sainte Cécile tom-
bait le dimanche, nous avons entendu à la messe du matin
les plus belles mélodies grégoriennes. Les élèves ont en-
levé brillamment une des messes les plus solennelles de l'é-
dition vaticane. Il y avait dans leur exécution quelque
chose de la majesté de la vague, quand, une force mysté-
rieuse la poissant, elle s'enfle, grandit, s'entre-ouvre et vient
mourir sur le sable du rivage. Il fait bon écouter ces
chants si empreints de religion et de piété. L'âme en est
toute ravie ; il lui semble que ces voix douces et limpides
viennent du Ciel, et que là-haut, c'est ainsi que les Anges
et les Saints louent Dieu. Que d'efforts, que de patience il
a fallu aux Pères Champoux et Louër pour faire sentir à
nos enfants la délicatesse et la cadence du rythme grégorien
et façonner leurs voix à la prononciation romaine du Latin.
Leurs efforts sont couronnés de succès. Nous espérons
qu'un jour des amis généreux doteront notre chapelle d'un
orgue, et que ses voix puissantes, accompagnant nos mélo-
dies grégoriennes ou les phrases musicales de Coum et de
Palestrina, développeront le sens religieux de nos enfants,
leur donneront plus de respect et d'amour pour les cérémo-
nies de notre culte, plus de désir d'y contribuer.

Il fallait une voix sympathique pour chanter, comme il
convient, les gloires de la patronne de la musique et des
musiciens. Le Père Le Bouter l'a fait avec cette convic-
tion de l'artiste qui aime l'art et veut le faire aimer. Après
nous avoir fait admirer cette jeune sainte conservant intacte
sa virginité au milieu d'une société corrompue, méritant la
visite des Anges et la conversion de sa famille, terminant
sa vie par un glorieux martyre, il nous montre l'heureuse
pensée de la Ste. Eglise choisissant comme patronne de la
musique celle qui, au milieu des concerts les plus profanes,
garda toujours son esprit et son cœur élevés vers le céleste
époux qu'elle s'était choisi. S'élevant avec chaleur contre
ceux qui veulent faire de la musique l'instrument de leurs
débauches, le Père Le Bouter revendique pour l'Eglise Catho-
lique le domaine des arts. Il nous demande de respec-
ter la musique, de nous en servir pour élever nos cœurs
vers Dieu et nous procurer de joyeux délassement, mais il
nous conjure de ne jamais souiller nos voix par des chan-
sons obscènes ou p être notre concours à des concerts qui
porteraient avec eux le venin de l'immoralité.

Une journée si bien commencée sous le regard de Sainte
Cécile devait bien finir, et nos artistes se surpasser dans la
séance traditionnelle du soir.

Il me souvient qu'un de mes anciens professeurs de col-
ège ne voyait la musique qu'à travers un jardin de racines
grecques ou un prisme de vers latins. Un devoir était il
mal fait, une leçon non sus, la musique était la cause de
tout le mal, de la paresse de l'élève, du mécontentement du
professeur. A Sainte-Anne, nous donnons à la musique
une place honorable, prenant garde toutefois qu'elle ne si-
se en rien aux études de nos élèves. Elle est un art, et de
tous le plus séduisant, et mérite à ce titre notre respect.
Elle est la distraction la plus agréable de nos élèves pendant
les longs mois d'hiver, et nous ne voulons pas la ménager.
Nous faisons donc de la musique, et de la bonne musique.
Il suffit pour vous en convaincre que je vous nomme le di-
recteur de notre fanfare, le R. Père Colard. Partout où il
a passé, dans nos collèges de France, ou plus récemment
à Carquet, le Père Colard a laissé la réputation
d'un artiste dont le talent n'a d'égal que le dévouement.

n'épargne ni son temps ni sa peine, qu'il s'agisse de don-
ner à un commerçant les premières notions de musique, ou
de faire travailler à un soliste les nuances d'un morceau.
Aussi, depuis le commencement de l'année, la fanfare a
réalisé des merveilles. Dans les différents concerts qu'elle
nous a donnés le soir de nos fêtes ou à l'occasion de la visite
de prêtres étrangers, plus de vingt-cinq morceaux, dont
plusieurs présentaient de sérieuses difficultés, ont été exé-
cutés avec le fini qu'exige l'impitoyable critique qu'est le
Père Colard.

La renommée de la fanfare s'est répandue dans tout le
pays, et à la nouvelle que nos artistes musiciens donneraient
un concert pour la Sainte Cécile, les gens sont accourus de
tous les coins de la paroisse et même des paroisses environ-
nantes. Les Acadiens aiment la musique. Comme les
Bretons, ils sont rêveurs. Qui ne les a vus, fumant mélancoli-
quement leur pipe, écouter pendant des soirées entières
les accords du piano, les accents du violon ou les vieilles
mélodies du passé :

Un Acadien errant
Banni de ses foyers
Parcourait en pleurant
Les pays étrangers.

Ils ont donc vraiment joui hier soir à notre séance. En
pouvait-il être autrement ? Ils sont accueillis, dès leur en-
trée dans la salle, par un de ces pas redoublés, genre améri-
cain, déconcertants par leur tournure originale et toute mo-
derne. Pendant les heures trop courtes que dure la séance,
chaque fois que le rideau de la scène se baisse sur un de ces
coups de théâtre qui terminent les pièces d'une façon par-
fois si inattendue, de gentilles polkas et de valse gracieuses
nous charment et nous enchantent. Mais pardessus tout,
une valse, "Sourire et fleur", exécutée par l'orchestre, a
été le succès de nos musiciens. Là se trouvaient réunis
avec nos premiers instrumentistes sous la direction du
"Chef" les artistes dont le talent musical est l'âme de toutes
nos fêtes, le Père Nio, le Père Le Bouter et M. Ulysse Co-
meau. Légères, elles tintaient à nos oreilles les vibrations
de la clarinette, quand, unis dans un récit large et puissant
à celles du saxophone et du baryton, elles faisaient écho à
la mélodie des pistons, pour se fondre ensuite dans l'unis-
son d'accords que formaient l'orgue, le piano et les instru-
ments de cuivre. Je ne trouve pas assez d'éloges pour l'ad-
mirable polka si connue "Le Corso Blanc", page d'une sen-
timentalité exquise et d'une pureté d'expression remarqua-
ble que le public accueillit d'une triple salve d'applaudis-
sents.

Si agréable qu'ait été l'audition de la fanfare et de l'or-
chestre, elle n'a rien enlevé au charme des deux comédies
qui nous furent présentées sur la scène. Nous avons applaudi
dans la prière anglaise "The Musical Bore", nos trois
acteurs Jean Vautour, Amédée Aucoin et Antoine Daigle,
car ils ont mis dans leur jeu cette action vive et alerte qui
comme de l'intérêt aux intrigues même les plus simples.

A lui seul, le titre de la pièce française : "L'ours et le
pacha", devait plaire, et je sais qu'il a attiré à la séance
plus d'un spectateur. Un peu indiscrets, nos élèves avaient
fait dans le village une peinture merveilleuse de l'ours, ou
plutôt des deux ours. Jugez donc : un ours blanc des mers
glaciales et un autre tout noir, qui dansent, qui jouent du
violon pour amuser un pacha dans son palais ! La réalité
répondrait elle à l'image ?... Si quelques uns avaient craint
d'être déçus, ils reprirent bien vite confiance, lorsque le
lever du rideau nous découvrit l'entrée somptueuse du pa-
lais de Shahababam et que se déroulèrent à nos yeux éba-
hissés les scènes les plus comiques auxquelles l'in vraisem-
blance ajoutait un charme tout particulier. Oh ! Les déli-
cieux instants que nous avons passés là ! Quels bons rires
nous y ont secoués jusqu'à pleurer de joie ! Car nos ours,
ne n'étaient pas des ours ! C'était Tristapatte, l'associé
d'un marchand européen, qui se résignait à revêtir la peau
d'un de ces animaux, à recevoir des coups de bâton, à se
laisser mordre par les singes de la ménagerie, à avoir la tête
tranchée, pour gagner quelques sous d'or en amusant le
pacha. C'était Marécot, le conseiller de Shahababam, qui
se faisait ours lui aussi pour remplacer le favori que son
maître venait de perdre. Le parisien Lagingeole même avec
esprit toute cette intrigue et réussit à tromper le pacha
qui trouve ces ours fort intelligents, ma foi ! et à le divertir
follement. Mais hélas ! Pourquoi cette inadverdence de
ces faux ours qui enlèvent leur tête pendant l'absence du
pacha et à son retour prennent maladroitement la tête du
voisin ? On rit beaucoup et on applaudit à la vue de l'ours
blanc portant la tête du noir et de l'ours noir portant la
tête du blanc. On rit davantage encore, si possible, quand
l'ours blanc se met à parler... Mais, le pacha ne comprend
plus... Tout cela le dépasse, et comme toujours, pour tran-
cher la difficulté, il ordonne "qu'on coupe la tête de ces
animaux là". Tête de Tristapatte et de Marécot qui se
jettent aux pieds de Shahababam et lui présentent leur tête
d'ours ; Tête de Shahababam, qui l'a divertit si agréable-
ment et le récompense en vrai prince. C'est la une pièce
bouffonne peut-être mais combien amusante surtout quand
les différents rôles sont rendus avec autant de perfection.
M. Landry s'est surpassé dans son rôle de pacha crétule
qui se laisse duper avec une naïveté enfantine. Médéric
LeBlanc et Amédée Aucoin se sont vraiment mis dans la
peau de leur personnage. Leur éloge n'est plus à faire,
pas plus que celui de Jean Vautour, dans son rôle de La-
gingeole. Les applaudissements leur ont assez montré qu'ils
nous ont bien amusés.

La splendeur des costumes des acteurs a contribué beau-
coup à donner un charme féérique à cette comédie. La
fête des yeux commence dès la première scène et nous ad-
mirons comme Denis et Adolphe Comeau sont bien drapés
dans leur habits de Seigneurs turcs. Féérique l'entrée sur
la scène du pacha entouré de toute sa cour : seigneurs ai-
més de lances et de cinnettes et coiffés du traditionnel tur-
ban, pages portant des éventails. Féériques encore ces
peaux d'ours qui donnent une si parfaite illusion de la réa-
lité qu'au premier abord les "tout petits" sont effrayés.
C'est là encore une merveille du Père Colard que ces cos-
tumes, mais je suis certain qu'il ne m'en voudra pas si je féli-
cite avec lui les religieuses qui pour tailler dans l'étoffe ces
superbes habits ont fait courir ciseaux et aiguilles avec une
dextérité incomparable.

A la fin de la séance, le R. Père Supérieur eut un mot
du cœur pour féliciter et remercier tous les artistes maîtres
et élèves qui avaient préparé cette intéressante soirée. Ayant
été lui-même pendant longtemps directeur du théâtre, il
sait les efforts que demande la préparation des séances et
pour les Pères et pour les élèves. Il sait aussi combien tous
peuvent en tirer profit et il nous encourage à aller toujours
de l'avant, exprimant cependant le vœu que plus tard nos
élèves n'abusent jamais des talents qu'ils développent au
Collège, et qu'ils restent toujours dignes de leur patronne
Sainte Cécile.